

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ateliers Mécaniques du Sahel – AMS

Siège social : Rue Ibn Khaldoun 4017 - Sousse

La société les Ateliers Mécaniques du Sahel « AMS » porte à la connaissance de ses actionnaires et le grand public qu'à la date du présent communiqué, la reprise de son activité n'a pas encore eu lieu.

Il est à rappeler que la société a dû arrêter son activité conformément à l'annonce par l'Etat Tunisien de la décision du confinement sanitaire général à partir du 20 mars 2020.

Actuellement, des négociations avec le syndicat de la société et les autorités régionales d'inspection de travail sont menées par la direction générale en vue de décider d'un chômage technique de six mois conformément aux dispositions du code de travail.

Cette période de chômage technique est nécessaire dans le sens où elle va permettre :

- 1) La mise en place du plan de restructuration financière et opérationnelle décidée par le Conseil d'Administration de la société comportant particulièrement : la séparation des activités et la création de deux nouvelles filiales des AMS, la concrétisation de la restructuration de la dette bancaire, la concrétisation de la levée de fonds, la réalisation de l'investissement, la mise en place des actions d'optimisation de la rentabilité de la société et surtout la mise en place d'une politique commerciale nationale et internationale afin de diversifier les marchés et conquérir de nouveaux ;
- 2) L'identification et le rapprochement d'un bailleur de fonds et la concrétisation d'une levée de fonds dans l'objectif de financer d'une part le programme d'investissement et d'assurer d'autre part un financement continue du cycle d'exploitation, et ce conformément aux résultats énoncés par le plan de restructuration de restructuration financière et opérationnelle. A ce titre, il est important de signaler que des négociations sont en cours pour convaincre les bailleurs de fonds de l'opportunité d'investissement suite à la séparation des deux activités.

De plus, une demande est déjà déposée à la Caisse des Dépôts et Consignations « CDC » pour bénéficier des interventions du fonds d'investissement à créer dans le cadre des mesures annoncées par le Gouvernement en vue de limiter les répercussions économiques et financières

de la pandémie Covid-19 sur les entreprises tunisiennes. La demande consiste en une levée de fonds de 15 millions de dinars pour assurer la restructuration financière de la société.

3) Le rapprochement des banques pour accorder la restructuration de la dette bancaire et doter la nouvelle structure (post restructuration juridique) de ressources financières nécessaires à assurer une relance de l'activité ;

4) Résoudre les litiges relatifs aux marchés cadres signés avec la SONEDE (période d'exécution 2016 à 2018) et liés à la dévaluation brutale du Dinar Tunisien.

Le Conseil d'Administration et la Direction Générale rappellent aux diverses parties prenantes de la société qu'à l'instar de tout projet de restructuration, le plan de restructuration financière et opérationnelle déjà établi est complexe et qu'il nécessite une durée raisonnable pour sa mise en place, et que les objectifs ultimes de son élaboration sont l'assurance d'une rentabilité économique et financière continue de la société et le rééquilibre de sa structure financière.